

# Energie Ouest Suisse voit son élan à nouveau coupé

Les temps sont durs pour Energie Ouest Suisse (EOS). Après les oppositions massives de citoyens valaisans et fribourgeois à ses projets de ligne à très haute tension, l'électricien est de nouveau coupé dans son élan. Cette fois, c'est son projet de centrale électrique à gaz de Chavalon, dans le Chablais valaisan, qui a du plomb dans l'aile.

SAMUEL JORDAN

Déjà retardé par une opposition des milieux écologistes lors de sa mise à l'enquête en février 2007, le projet de centrale électrique à gaz de Chavalon est remis en question par une ordonnance fédérale entrée en vigueur en janvier. La disposition prévoit que les centrales à cycles combinés alimentées au gaz doivent compenser leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Et ceci à raison de 70% en Suisse et 30% à l'étranger, avec la possibilité de ramener la part helvétique à 50% si l'approvisionnement en électricité est menacé.



**CHAVALON** Le projet de centrale électrique à gaz à cycle combiné est remis en question par une ordonnance fédérale exigeant la compensation de ses émissions de CO<sub>2</sub>. (KEYSTONE)

Selon EOS, cette nouvelle exigence, acceptée par le parlement grâce à une alliance étonnante entre lobbies nucléaire et écologiste, devrait faire bondir le prix prévu du kWh de Chavalon de 11,2 à plus de 22 centimes, rendant ainsi la future électricité produite sur les hauteurs de Vouvry peu ou pas compétitive par rapport à l'énergie européenne.

«A cela s'ajoute le fait que chaque jour qui passe renchérit les coûts de construction», s'in-

digne Hans Schweickardt, directeur général d'EOS. La délivrance d'une autorisation de construire est en effet subordonnée à la signature d'un contrat de mesures de compensation avec l'Office fédéral de l'environnement (Ofev). Le premier coup de pioche ne sera donc pas donné demain à Chavalon...

La pilule passe mal à la direction d'EOS. «Alors que le Conseil fédéral a décidé en février 2007 de construire des centrales à gaz comme solution

transitoire, l'Ofev dit qu'il lui faut encore tout 2008 pour réfléchir à la question», s'insurge Hans Schweickardt. Pour lui, le gaz reste la seule solution techniquement réalisable à court terme si l'on veut anticiper la pénurie d'électricité qui menace la Suisse à l'horizon 2012. Il blâme par ailleurs une politique soi-disant plus royaliste que le roi en matière de réduction de CO<sub>2</sub>: «Si notre pays ne prend pas ses responsabilités, il devra acheter de plus en plus d'électricité à l'étranger. Les coûts augmenteront et ce sont l'industrie et les ménages suisses qui en paieront le prix.»

Sentant le vent tourner, EOS a tenté un dernier baroud pour retourner le débat en sa faveur. Elle a organisé un voyage de presse à Barcelone, afin que les journalistes suisses puissent découvrir une centrale à gaz in situ, de taille et caractéristiques similaires à celle projetée à Chavalon. EOS n'a pas choisi par hasard l'Espagne, pays qui mise beaucoup depuis 2002 sur ce type de production d'électricité. Les Ibères ont en effet construit en cinq ans une cinquantaine de centrales à cy-

cle combiné au gaz naturel, ceci afin de diversifier leur production. De là à savoir si l'écho de cette initiative suffira à convaincre l'Ofev et Economiesuisse, il y a encore un grand pas à franchir.

L'ordonnance fédérale a fait l'effet d'une bombe auprès des autorités de Vouvry. La commune fondait beaucoup d'espoir dans une réaffectation de l'ex-centrale à mazout qui avait fermé ses portes en 1999. Albert Arlettaz, président de la commune, est désabusé: «Ce projet de plusieurs centaines de millions de francs est très important pour le Chablais valaisan. Il permettrait de donner un sacré coup de pouce à l'économie locale et de créer une trentaine de places de travail.»

Pour lui, l'ordonnance aura un effet contre-productif: «La Suisse sera obligée d'acheter de l'énergie ailleurs. Et qui nous garantit que cette dernière sera propre et respectueuse du protocole de Kyoto?». Pour mémoire, dans le canton de Neuchâtel, le groupe E envisage d'implanter une centrale à gaz sur la commune de Cornaux. /SJO-La Liberté-réd